

Palestine

s o l i d a r i t é



N° 53 • Hiver 2021-2022

Le camp de Jénine terre de résistance



Décidément, les gouvernements israéliens se succèdent et se ressemblent, quelles que soient leurs couleurs politiques. Le gouvernement du Premier ministre Naftali Bennett, leader d'une droite très radicale, élu avec le soutien de la « gauche » et d'un parti « arabe », vient de le confirmer en prenant plusieurs décisions iniques.

Notre camarade **Salah Hamouri**, avocat franco-palestinien âgé de 36 ans, ayant passé plus de huit années en détention en Israël, se voit expulsable de Jérusalem — sa ville natale et son domicile actuel — pour **défaut d'allégeance envers Israël**. Cela n'est pas la première fois que le gouvernement israélien veut se débarrasser de Palestiniens opposants — et de Salah Hamouri en premier lieu — mais le motif invoqué frise l'indécence : a-t-on déjà vu une puissance occupante exiger l'allégeance totale d'un peuple dont on a confisqué la terre ? Cette puissance n'est déjà plus démocratique.

Mais N. Bennett ne s'est pas contenté de cette mesure discriminatoire : désormais, six organisations palestiniennes de défense des droits humains sont **déclarées organisations terroristes**⁽¹⁾. Il s'agit d'organisations internationalement reconnues dont deux ont reçu en 2018 le prix des droits de l'Homme de la République française.

En France — et à Nantes en particulier, où nous venons de commémorer les 80 ans de l'exécution des 50 otages — nous ne pouvons que constater que les puissances occupantes autoritaires ou totalitaires considèrent tout résistant comme terroriste.

Nous sommes ainsi mobilisés pour exiger d'Emmanuel Macron qu'il intervienne énergiquement auprès d'Israël afin que Salah puisse jouir de ses droits et notamment celui d'habiter chez lui, et que des associations honorées et récompensées en France puissent continuer leurs actions.

Cette attaque frontale illustre la volonté sioniste de briser la société palestinienne. La résistance citoyenne et pacifique n'est pas plus tolérée que des moyens plus violents.

C'est le cas dans le **camp de réfugiés de Jénine** où des descentes nocturnes fréquentes de l'armée se sont soldées récemment par la mort de plusieurs jeunes résistants.

L'actualité a également propulsé ce camp sur le devant de la scène, à travers les six prisonniers évadés de la prison de haute sécurité de Gilboa en Israël, parce qu'ils en étaient tous originaires. Les réseaux sociaux n'ont pas manqué de les ériger en héros, car face à un État qui veut apparaître comme invincible, est démontré que l'on peut trouver des failles et les exploiter.

À la lueur des événements, nous nous arrêtons dans ce numéro sur l'histoire récente du camp de Jénine, bien connu à l'AFPS44, car nous y avons multiplié les échanges avec ses habitants et soutenus plusieurs projets depuis vingt ans. Ce sont des réfugiés comme on en retrouve partout en Palestine, que ce soit à Jérusalem où ils luttent contre leur expulsion dans le quartier de Cheik-Jarrah ou à Gaza où ils tentent de vivre et résister malgré le blocus et les attaques incessantes.

Et même si le rapport de force **en Israël** peut parfois amener à du découragement, apparaissent également ça et là, des **expressions encourageantes** comme la pétition en août dernier de mille intellectuels israéliens ou celle d'Avraham Burg, ancien Président du Parlement. Tout récemment, c'est même l'ONG israélienne de défense des droits humains **B'Tselem**, qui a déclaré que les dernières décisions israéliennes évoquées ici, caractérisaient les régimes totalitaires. ■

Bruno Fritel

(1) Il s'agit de Addameer (droits des prisonniers politiques), Al-Haq (droits humains - membre de la FIDH), DCI-P (organisation internationale de défense des enfants - Palestine), UAWC (l'union des comités agricoles), l'Union des Comités de Femmes palestiniennes, et le centre Bisan de recherche et développement.

AFPS 44

Pôle associatif Désiré-Colombe
8 rue Arsène-Leloup
44100 NANTES
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

Permanence :
Chaque lundi, de 18 à 20 heures

www.afps44.france-palestine.org
www.facebook.com/AFPS44
www.france-palestine.org

Gaza : entre blocus meurtrier et résistances

Depuis 15 ans, Israël impose un blocus à Gaza, avec le soutien des États-Unis et la passivité de l'Europe. Il s'agit d'une punition collective de la population, qui est illégale au regard du Droit international.

Un blocus meurtrier

Gaza a subi plusieurs périodes de guerres meurtrières et destructrices, menées par l'armée israélienne : en décembre 2008, janvier 2009, novembre 2012, juillet-août 2014, et la plus récente en mai 2021. Pendant ces onze jours de pilonnages et bombardements, 256 Palestiniens ont été tués dont 66 enfants et 40 femmes. D'autre part 2 000 logements ont été détruits, ainsi que 50 écoles, 9 hôpitaux et 19 centres de santé.

La grande presse a relaté, avec plus ou moins d'exactitude, ces agressions violentes, mais ensuite, comme souvent, plus personne ne parle de Gaza, sauf que le blocus est toujours là, et qu'il entraîne entre autre l'impossibilité de la reconstruction.

Les Gazaouis, eux, sont toujours mobilisés. Leurs actions de résis-

tance sont multiples. Ce fut par exemple « la grande marche du retour » pendant laquelle durant 18 mois (de mars 2018 à décembre 2019) ils ont cheminé pacifiquement et en famille, tous les vendredis, vers la barrière de séparation avec Israël. Puis ils ont lancé au-delà de cette barrière des cerfs-volants porteurs de slogans — voire de systèmes incendiaires — sans faire de victimes israéliennes, sauf un drone.

Au début de l'été 2021, les habitants de Gaza ont envoyé des ballons incendiaires sur la zone agricole adjacente, provoquant quelques débuts d'incendies vite maîtrisés.

Depuis le mois de septembre, ce sont les manifestations « confusion nocturne » comme celles organisées en Cisjordanie : chaque nuit, les cortèges se dirigent vers la barrière

avec des flambeaux et des bombes assourdissantes faites maison : ils demandent la levée du blocus.

Chaque manifestation est durement réprimée : bombes lacrymogènes, mais aussi tirs de balles d'acier enrobées de caoutchouc, ou tirs de balles réelles. Chaque semaine a son lot de blessés : 30 pour la seule journée du 9 septembre. En août-septembre, on déplore au moins 4 morts dont 3 enfants. Ajoutons que Gaza est en permanence survolée par des drones, hélicoptères ou avions.

Prétendus objectifs militaires stratégiques

Objectifs militaires stratégiques ? Le 30 août l'armée bombarde la librairie *Al-Nahda*, une des plus anciennes de Gaza. La même semaine elle a détruit la librairie *Al-Mansour*, la plus grande de Gaza. Israël a compris que la culture est

L'artiste palestinien Bilal Khaled dessine sur une bombe non-explosée à Gaza City (photo Gulf Today).



(1) Pour découvrir les nombreuses initiatives à destination des enfants, nous vous recommandons de regarder sur YouTube les très courts métrages de quelques minutes sous-titrés en français, intitulés « Gaza Stories ».

une arme majeure pour résister. Selon le libraire : « Israël mène une guerre intense contre l'éducation et le savoir. Mais nous la reconstruisons plus belle et plus grande ».

Objectifs militaires stratégiques ? La destruction totale, en juillet dernier, d'un théâtre de marionnettes et du centre culturel qui l'hébergeait. Là aussi, l'art et la culture sont visés. Hébergé par une école, l'animateur a créé un nouveau spectacle où les marionnettes expliquent la situation.

Objectifs militaires stratégiques ? La destruction pendant la guerre de mai dernier de l'immeuble *Al-Jawhara* qui abritait 33 sociétés de journalisme, palestiniennes et internationales. Des journalistes se sont organisés avec les habitants pour continuer à informer le monde.

Objectifs militaires stratégiques ? La confiscation de 23 tonnes de barres chocolatées ? Ce n'est pas par souci de leur santé, mais elles iraient financer le *Hamas*. Enfin on l'a compris, les enfants de Gaza n'ont pas droit à un petit plaisir. Déjà, par le passé, le chocolat avait été interdit d'entrer dans Gaza, au même titre que des produits pouvant servir à confectionner des bombes.

Festival « Mélodie de la vie »

Les enfants sont particulièrement traumatisés par toutes ces attaques, car 40% de la population a moins de 14 ans.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a déclaré : « S'il existe un enfer sur terre, c'est bien la vie des enfants de Gaza ».

Pour faire mentir cette déclaration, de nombreuses structures, petites ou grandes, tentent de guérir les enfants et adolescents de leurs traumatismes. Ainsi vient d'être créé le festival « Mélodie de la vie »⁽¹⁾ pour apporter aux enfants un sentiment de sécurité et un moment d'évasion, par la musique, le cirque, le chant, les maquillages...

« La justice est mon arme et je résisterai » affirme Bilal Khaled, célèbre graffeur de Gaza. ■ *Arlette Hamon*

Jérusalem: familles menacées d'expulsion

En 1956, le quartier de *Cheikh Jarrah* a accueilli 28 familles palestiniennes déplacées/expulsées des territoires occupés depuis 1948, en vertu d'un accord entre l'UNRWA⁽¹⁾ et le gouvernement jordanien dont dépendait cette partie est de Jérusalem. Après la guerre des 6 jours en 1967, il sera annexé par Israël qui en confiera la gestion à la municipalité de Jérusalem. Ce quartier de 80 hectares abrite aujourd'hui environ 2 800 personnes !

L'absurdité de cette situation est que des Palestiniens dépossédés de leur terres et de leurs maisons en 1948 lors de la *Nakba* doivent être expulsés à nouveau de ce quartier car des juifs (souvent domiciliés aux USA) prétextent que ces terrains leur appartiennent historiquement ! Un comble quand on sait l'opposition d'Israël a un retour des Palestiniens sur leurs terres accaparées.

Depuis des années, ces familles palestiniennes sont empêchées de faire des travaux dans leurs maisons, se voient envahies par des colons, sont agressées.

La municipalité israélienne cherche à établir plus de 500 unités de colonisation à *Cheikh Jarrah*, y compris une synagogue et un jardin de la Torah, et à les relier à la partie occidentale de la ville afin de provoquer un changement démographique. Cette politique de l'État israélien est une nouvelle fois contraire aux droits internationaux des réfugiés mais très peu d'États réagissent.

Néanmoins, sous la pression internationale des opinions publiques, la Cour suprême d'Israël propose, entre les personnes

concernées, un « compromis » qui mettrait les familles palestiniennes face à un dilemme : accepter le statut de locataires protégés (jusqu'à quand ?) tout en reconnaissant la revendication des colons sur la propriété, ou bien continuer à se battre pour leurs principes ce qui les conduirait très probablement à l'expulsion, sauf si un mouvement de soutien international se développe en leur faveur pour faire annuler ces expulsions et leur donner le plein droit de propriété.

Mais ne soyons pas naïfs, la justification juridique de cette tentative d'expulsion n'est que l'habillage d'un rapport de force. L'appropriation de Jérusalem-Est par les juifs israéliens est programmée sous divers vernis bureaucratiques qui importent peu à l'occupant.

Finalement, les familles — fermes dans leur refus de transiger sur leurs droits — ont rejeté cet « accord généreux ». ■ *Jean Peetson*

(1) UNRWA : Office de Secours et des Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Manifestation palestinienne contre les menaces d'expulsion dans le quartier de Cheikh Jarrah (<https://english.alaraby.co.uk>)



Une Autorité palestinienne à bout de souffle...

L'annulation des élections législatives et présidentielles en Palestine prévues en mai dernier a suscité la colère de nombreux Palestiniens.

(1) Israël ayant annexé unilatéralement Jérusalem en 1967, refuse que des élections palestiniennes puissent s'y tenir.

(2) Leila Shahid a été déléguée générale de Palestine en France de 1993 à 2005, puis ambassadrice auprès de l'Union européenne de 2005 à 2015.

(3) Le FATAH est le parti majoritaire auquel appartient M. Abbas.

(4) Incarcéré depuis 2001, Marwan Barghouti a été condamné par Israël à 5 peines d'emprisonnement à perpétuité.

(5) L. Shahid : interview dans le magazine Politis, N° 1652, mai 2021.

(6) Le Conseil législatif palestinien est le parlement palestinien.

(7) L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est l'organisme qui regroupe la plupart des fractions, associations et institutions de la société palestinienne.

(8) Les accords d'Oslo marquent le début d'un processus dit « de Paix », signé en 1995 entre les représentants palestiniens et israéliens, sous la houlette des États-Unis.

Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne (AP), s'est en effet appuyé sur le refus par Israël de mettre à disposition des bureaux de vote à Jérusalem-Est ⁽¹⁾ pour annuler des élections législatives attendues depuis 15 ans par les Palestiniens. Comme le souligne Leila Shahid ⁽²⁾, contrairement aux prévisions, près de 93 % des Palestiniens s'étaient inscrits sur les listes électorales, avec une vraie mobilisation des jeunes. Trente-six listes issues de la société civile s'étaient ainsi constituées, car les partis politiques « traditionnels » n'avaient pas la cote. Outre le Hamas, le Fatah ⁽³⁾ présentait 3 listes distinctes. L'une d'entre elles était menée par Marwan Barghouti ⁽⁴⁾ qui, depuis sa prison, contribue à réunir toutes les mouvances de la résistance à l'occupant. Il s'agissait d'une occasion de légitimer une nouvelle Autorité « sortie des urnes ». La diplomate L. Shahid ⁽⁵⁾ invite ainsi à « faire preuve de créativité, d'innovativité et à élargir notre horizon. On aurait pu, par exemple, décider que les réfugiés hors de Palestine soient appelés à voter. Pourquoi les réfugiés des camps

n'auraient-ils pas ce droit ? Et pourquoi les 6 millions de Palestiniens en diaspora n'auraient-ils pas, eux aussi, le droit de voter ? ». C'eut été créer un moment fort de l'histoire du peuple palestinien lors d'une élection, pour donner de la visibilité à ses aspirations et inscrire une citoyenneté commune.

Par calcul et crainte de perdre la partie, Mahmoud Abbas — âgé de 86 ans et au pouvoir depuis plus de 15 ans — a préféré tout annuler pour se maintenir au pouvoir. Il est également très contesté pour sa politique de collaboration avec Israël et de statu quo quant aux avancées des droits des Palestiniens.

Des mesures liberticides

L'AP a ainsi adopté plusieurs mesures comme la dissolution du Conseil législatif palestinien ⁽⁶⁾ qui s'ajoute à la mise en sommeil de l'OLP ⁽⁷⁾. L'absence de contre-pouvoirs renforce le caractère autoritaire et non-démocratique du gouvernement.

La passivité de l'AP devant les provocations de l'occupant à Jérusalem, les bombardements à Gaza et les dizaines d'assassinats en Cis-jordanie, a suscité la colère

des Palestiniens. Cet été, suite aux manifestations organisées pour contester la politique de l'AP, de nombreux journalistes et militants ont été arrêtés dont certains étaient candidats aux élections. Nizar Banat, opposant connu, a alors été assassiné dans les geôles des services de sécurité palestiniens. Cela a enclenché de nouvelles manifestations pour réclamer que justice soit faite, car l'opinion publique n'a plus peur de manifester. En effet, l'AP — ne survivant que par le financement de l'ONU, des donateurs du Golfe et de l'UE — a instauré un système de clientélisme à travers la distribution de salaires à de nombreuses familles. Et dans la foulée des accords d'Oslo ⁽⁸⁾, les services de sécurité palestiniens ont développé une collaboration accrue avec ceux d'Israël, en lieu et place d'une stratégie de résistance face à l'occupant.

Perte de contrôle

Il semble qu'aujourd'hui l'AP ne contrôle plus tout le territoire de la Cisjordanie. Cela s'est manifesté cet été à Jénine où elle a voulu régler « à sa manière » les affrontements entre des résistants du camp et les forces d'occupation. Le solde a été de nombreuses arrestations et assassinats de la part de l'armée israélienne et une défiance accrue des résistants, dont certains appartenaient pourtant à la mouvance du Fatah.

Certains y voient les signes d'un début d'effondrement de l'Autorité palestinienne qui, gagnée par la corruption, a perdu sa légitimité politique. ■

Bruno Fritel



À Ramallah, les photos du président Mahmoud Abbas sont régulièrement arrachées (photo Frédéric Métézeau - Radio France).

Un autre judaïsme existe

La loi État-nation

En 2018, Le Parlement israélien a adopté une loi fondamentale dite « loi Israël, État-nation du peuple juif ». Dans un contexte de surenchère nationaliste entre B. Netanyahu et son ministre d'extrême droite N. Bennett, ce texte accorde des droits supérieurs à une composante de la société israélienne — les Juifs — par rapport aux non-juifs, c'est-à-dire principalement les Palestiniens d'Israël.

Avraham Burg

« Le sens de cette loi est qu'un citoyen d'Israël qui n'est pas juif souffrira d'avoir un statut inférieur, semblable à celui dont les Juifs ont souffert pendant d'incalculables générations ». « Ce qui est odieux pour nous, nous le faisons maintenant subir à nos citoyens non-juifs ». Ce sont les propos récents d'Avraham Burg.

Cet homme réunit pourtant sur sa personne beaucoup des symboles sionistes et israéliens : il fut ainsi officier de l'armée, conseiller du Premier ministre Shimon Perez, député travailliste, président de la Knesset⁽¹⁾, président de l'Agence juive (important organisme parapublic chargé de l'immigration des Juifs du monde entier), et président de l'Organisation sioniste mondiale, qui participe au soutien économique et politique d'Israël. Et avant lui, son père a été à de nombreuses reprises ministre d'Israël et 11 fois élu député. Excusez du peu ! Mais en 2004, à l'âge de 49 ans, il se retire de la politique.

« Le cancer du racisme nous dévore » déclare-t-il, ainsi que : « après la création d'Israël, le sionisme aurait dû être aboli » ! Désormais Avraham Burg ne veut plus « être considéré comme appartenant à la "nationalité juive" ».

L'identité israélienne

Il faut savoir qu'en Israël — de façon exceptionnelle au regard de l'ensemble des pays du monde —

deux notions coexistent :

- La **citoyenneté israélienne**, accordée à presque tous ses habitants et à ceux des colonies (sauf aux Palestiniens résidant à Jérusalem) ;
- Et la **nationalité de chacun**, enregistrée au ministère de l'Intérieur : juif, arabe, druze, chrétien, qui fonde les droits de chacun et permet l'*apartheid*.

Avraham veut donc obtenir de l'administration de son pays que la qualité de juif soit effacée pour ce qui le concerne. Il n'en veut aucune autre à la place. Pour le moment il attend la réponse des tribunaux.

Stupeur et rage en Israël : Avrum est devenu fou ! Pourtant A. Burg déclare : « J'appartiens au judaïsme, je parle la langue du judaïsme, je suis relié à son système de valeurs [...] mais il est nécessaire que des personnes pensent autrement ». Il répond à ses détracteurs avoir toujours eu deux principes : la séparation de l'État et de la religion et la fin de l'occupation ; il n'a pas changé, c'est eux qui ont changé. Désormais il écrit des livres et s'investit dans le fonctionnement d'un parti judéo-arabe. Il soutient l'idée d'un État unique de la Méditerranée au Jourdain avec les mêmes droits pour tous. Aujourd'hui, il peut sembler isolé. Mais l'est-il tant que cela ?

Des Juifs manifestent

Une (petite) partie de la société israélienne le rejoint. C'est le cas d'ONG comme le montre l'appel du 23 août dernier de plus de 1 000 Juifs israéliens, intellectuels, intitulé « arrêtez l'Apartheid d'Israël » : *La suprématie juive est la pierre angulaire du régime israélien, et son objectif constant est de transférer et d'effacer le peuple palestinien, son histoire et son identité nationale. Cet objectif se manifeste dans la poursuite des actes de nettoyage ethnique au moyen d'expulsions et de démolitions, occu-*

pation militaire brutale, déni des droits civils et humains, et la législation d'une série de droits racistes aboutissant au projet de loi de l'État-nation ».

Comme toutes les sociétés, la société israélienne est traversée de fractures et d'antagonismes : aux Palestiniens de s'en servir dans leur combat pour l'application de leurs droits. ■ Paul Lesturgeon

(1) Knesset : le Parlement israélien.

QUI A DIT QUOI ?

Voici 4 extraits de déclarations sur le conflit israélo-palestinien :

- A** • « Si j'avais su qu'il était possible de sauver tous les enfants [juifs] d'Allemagne en les transportant en Angleterre, mais seulement la moitié en les transportant en Palestine, j'aurais choisi la seconde solution ».
- B** • « Je répondais que l'État était responsable de la violence et que c'est toujours l'opresseur, non l'opprimé, qui détermine la forme de la lutte. Si l'opresseur utilise la violence, l'opprimé n'aura pas d'autre choix que de répondre par la violence. Dans notre cas ce n'était qu'une forme de légitime défense ».
- C** • « Seule une coopération directe avec les Arabes peut créer une existence valable et sûre... Que les Juifs ne soient pas assez intelligents pour le comprendre m'attriste moins que le fait qu'ils n'aient pas un sens suffisant de la justice pour le vouloir ».
- D** • « Aussi longtemps qu'entre le Jourdain et la mer Méditerranée il n'existe qu'une seule entité politique appelée Israël, elle aura le choix entre être non-juive et être non-démocratique. Si les Palestiniens votent, ce sera un État binational ; s'ils ne votent pas ce sera un État d'apartheid ».

Retrouvez les auteurs dans la liste ci-après :

- 1 • Ben Gourion**, Premier ministre israélien (de 1948 à 1963) en 1948
- 2 • Manuel Valls**, Premier ministre français, en mai 2016.
- 3 • Ehud Barak**, Premier ministre israélien, en 2010.
- 4 • Theodor Roosevelt**, président des USA, en 1942.
- 5 • Nelson Mandela**, pendant sa détention.
- 6 • Albert Einstein**, en 1930.

Les réponses sont en dernière page.



Lorsque Jénine

Connu en Palestine pour sa résistance à l'occupant, le camp de réfugiés de Jénine en paie un lourd tribut par une répression violente et incessante de l'armée israélienne. Dans ce dossier, nous revenons ainsi sur l'invasion militaire de 2002 et la première visite d'une délégation de l'AFPS44. Les nombreux échanges qui ont suivi ont permis une coopération continue. Il sera question également d'une riche collaboration illustrée par une action de réhabilitation de maisons d'habitants. Et à travers le portrait de Zakaria Zubeidi, nous tenterons de comprendre comment un militant peut, en vertu du contexte, s'engager dans une forme de résistance ou une autre.

20 ans de coopération

Entre le camp de réfugiés de Jénine et le canton de La Chapelle-sur-Erdre, s'est nouée une coopération depuis bientôt 20 ans.

En avril 2002, l'armée israélienne attaque le camp de Jénine. Après avoir coupé l'eau et l'électricité, Israël assiège le camp tandis que les ambulances et les personnels médicaux sont interdits d'entrer. Les avions F16 et l'artillerie peuvent alors bombarder ce réduit de moins d'un kilomètre carré où s'entassent 15 000 personnes. Finalement les soldats envahissent le camp, progressant dans le dédale des rues étroites ou à travers les maisons dont ils percent les murs.

Après 13 jours de cette agression à laquelle répondent les résistants du camp, le bilan est catastrophique : plus de 50 résidents tués, des centaines de blessés, un tiers des maisons du camp sont rasées. Cet événement a marqué à jamais les réfugiés. Il est devenu le symbole de l'agression violente d'Israël et de la résistance palestinienne.

C'est dans ce contexte qu'un an plus tard, une délégation de 5 militants AFPS du canton de La Chapelle-sur-Erdre⁽¹⁾ se rend sur place pour comprendre la situation, soutenir la population et recueillir leurs demandes.

Nous sommes très bien accueillis par les habitants et les associations du camp qui ont entamé la reconstruction. Nous sentons cependant nos partenaires sceptiques sur ce qu'ils peuvent attendre de nous, car ce camp martyr fait l'objet de nombreuses visites de délégations internationales dont ils craignent qu'elles soient sans lendemain. On nous sollicite cependant pour plusieurs projets⁽¹⁾. Ce n'est que l'année suivante que la confiance se concrétise quand nous revenons avec de l'argent collecté auprès de collectivités et d'adhérents pour acheter sur place et installer 9 ordinateurs.

À partir de ce moment, les échanges se multiplient dans les deux sens : visites sur place et accueil de délégations en France tandis que les soutiens aux projets se diversifient.

Soutenir le peuple palestinien qui veut rester debout.

Malgré l'absence de perspective politique à court terme, nos partenaires veulent maintenir une société vivante et active : réparer les dégâts de l'occupation et sou-

tenir la résistance populaire sont les deux objectifs du soutien qui nous est demandé. Trois axes de coopération se sont développés dans ce sens.

L'appui à un **centre de soins aux handicapés (l'association Al-Jalil)** a pris la forme d'une aide financière, apportée par des collectivités, notamment le Conseil départemental et la ville de La Chapelle-sur-Erdre, mais également par l'accueil à trois reprises de (2014 à 2017) de praticiens de ce centre, venus chez nous pour une formation complémentaire auprès de spécialistes de la fabrication et l'adaptation de prothèses.



⁽¹⁾ Voir le témoignage d'une des participantes, page 9.

résiste

Au sein du **Centre des femmes**, la **Maison chaleureuse** accueille des enfants en précarité économique ou confrontés à des difficultés sociales ou psychologiques. Elle reçoit régulièrement un soutien du département et de la ville via l'AFPS44.

Enfin en 2017, l'**association Don Bosco Cécifoot de Nantes** est allée sur place former une équipe de Palestiniens dans cette discipline. En retour, une délégation de joueurs aveugles ou mal-voyants a été accueillie en 2018. Ce déplacement a été financé par les 5 communes du canton. La résistance pacifique passe aussi par la culture et nous avons accueilli la même année le Théâtre de la Liberté de Jénine à Capellia⁽²⁾.

Développer un réseau de soutien

Les nombreux contacts ici et là-bas permettent de mieux comprendre la situation au-delà de ce que nous rapportent les médias. Nous pouvons également tisser des liens et mobiliser différents milieux professionnels, sociaux ou sportifs. À travers le cécifoot, ce sont des jeunes footballeurs et footballeuses de Grandchamp-des-Fontaines et La Chapelle-sur-Erdre qui sont allé.e.s en Palestine en 2018. Un institut d'éducation motrice (IEM) de La Chapelle a été sollicité pour accueillir des praticiens palestiniens en formation tandis que des entreprises nantaises de fabrication de prothèses ont été mises à contribution pour transmettre leur savoir-faire en ce domaine. Une de ces entreprises nantaises a poursuivi les échanges pour appuyer le *Centre Al-Jalil* par la mise en services de nouveaux matériels.

C'est avec de jeunes ados de La Bottière, maison de quartier de Nantes, que le Théâtre Messidor de Châteaubriant a créé une pièce de théâtre à partir de paroles de



jeunes du camp de Jénine. Ce spectacle a été donné à La Chapelle en première partie d'une représentation du « Théâtre de la liberté ». Il s'agit donc d'un véritable réseau qui élargit concrètement le soutien au peuple palestinien dans son combat pour ses droits.

Le président de « RAKVLAZ », un groupe de danseurs bretons, est allé à Jénine à la rencontre de groupes de *dabké*⁽³⁾ avec l'intention de faire se rejoindre les deux types de danses traditionnelles. Mais la crise sanitaire a, pour le moment, mis ce projet en suspens.

Vers une coopération entre collectivités.

Au cours des années passées, plusieurs maires et élus du canton ainsi qu'un député ont fait partie des missions organisées par l'AFPS. Ils ont pu dans ce cadre contacter les associations du camp de réfugiés.

Une étape supplémentaire a été franchie en octobre 2017 avec la signature d'un pacte d'amitié entre le camp et la ville de La Chapelle. Les camps de réfugiés sont des entités spécifiques qui ne sont pas constituées en communes, des comités populaires élus tenant lieu de conseils municipaux. C'est donc avec le président du comité populaire que le maire de la commune a signé ce document qui s'inscrit « *dans le cadre d'une coopération qui repose sur la reconnaissance de l'État palestinien, au nom du droit inaliénable des peuples à l'autodétermination et au respect du Droit international* ».

Il engage les deux parties à « *promouvoir des actions conjointes intéressant l'ensemble de nos populations afin de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les populations du camp de réfugiés de Jénine et de la ville de La Chapelle-sur-Erdre et de consolider les liens entre la Palestine et la France* ».

Cette signature qui a une portée symbolique et politique s'inscrit dans l'espace public avec le nom de Jénine donné à un rond-point de La Chapelle sur lequel figure une sculpture en fer forgé : une clé de 2,5 mètres. Cette clé rappelle le sort des réfugiés palestiniens chassés de leurs maisons en 1948 et partis avec leur clé dans la poche espérant revenir bientôt ; elle symbolise le droit au retour des réfugiés qui leur est toujours refusé.

Au-delà du symbole, des actions concrètes sont organisées régulièrement. C'est ainsi que la ville invite en novembre 2021 une délégation du camp pour une session d'étude sur la gestion des déchets, thématique d'actualité en Palestine.

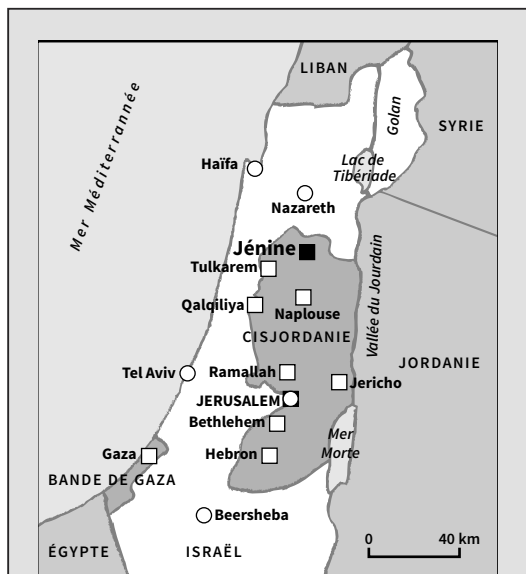
Partie d'une initiative associative, la coopération avec un camp de réfugiés en Palestine a permis de sensibiliser différents secteurs de la population avant de déboucher sur l'engagement officiel d'une collectivité. Cet engagement pris par la totalité du Conseil municipal, majorité et opposition, constitue un gage de pérennité pour les actions à venir. ■

Pierre Leparoux

En bas page de gauche : Bernard, militant AFPS44, dans son rôle de formateur auprès de deux jeunes filles du Centre des femmes de Jénine. En haut page de droite : Najet avec deux jeunes à la « Maison chaleureuse » (au Centre des femmes de Jénine). (photos AFPS44).

(2) Capellia est l'espace culturel phare de la commune de La Chapelle-sur-Erdre.

(3) Le *dabké* est une danse populaire traditionnelle palestinienne.



UN CAMP SURPEUPLÉ

Au nord de la Cisjordanie, à 5 kilomètres de la ligne verte, le camp de réfugiés de Jénine a été créé en 1953 sous l'égide de l'UNRWA⁽¹⁾ sur un terrain de moins d'un kilomètre carré. Il regroupe des réfugiés de 1947 et 1948 venus principalement de la région de Haïfa⁽²⁾ sur la côte méditerranéenne.

Les tentes qui abritaient les réfugiés à l'origine ont été progressivement remplacées par des constructions en dur. La population de 5 000 personnes en 1953 a plus que triplé (17 000 aujourd'hui toujours sur cette surface de moins d'1 km²). Cela a nécessité de construire en ajoutant régulièrement des étages. Comme tous les réfugiés palestiniens, les habitants de Jénine cultivent la mémoire de leurs villages d'origine et l'espoir d'y retourner, ce qui — même pour une visite — leur est refusé par les autorités israéliennes. Les descendants des premiers réfugiés qui habitaient sur la côte, n'ont jamais vu la mer. D'autre part, le chômage et la pauvreté atteignent des niveaux record.

Le camp ayant une longue histoire de résistance à l'occupation, est une cible privilégiée pour l'armée israélienne qui y pénètre régulièrement pour des arrestations. Fréquemment des Palestiniens, notamment des jeunes, sont tués dans des confrontations avec l'armée.

(1) UNRWA : L'office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, créé en 1949, est un programme de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

(2) Haïfa est actuellement située en Israël.

Une action de rénovation de maisons

Ce projet est parti du constat du très mauvais état et de l'insalubrité de beaucoup de maisons dans le camp. Avec une forte densité de population et un taux de chômage élevé, les familles sont souvent monoparentales. Beaucoup de pères sont absents, morts ou en prison. Les maisons ont été construites sur des terrains loués pour 99 ans par l'UNRWA, mais ils doivent assumer seuls tout l'entretien et les réparations. Souvent ils n'en ont pas les moyens.

Avec l'AFPS44, association porteuse, le projet est piloté par Joss Dray, photographe et auteur de l'exposition « Vivre dans un camp de réfugiés »⁽¹⁾, en collaboration avec le Centre des Femmes de Jénine et l'association Al-Jalil (2 associations du camp avec lesquelles nous menons des projets depuis de nombreuses années). L'UNRWA apporte également sa contribution avec la mise à disposition d'une architecte. Le financement est assuré par 3 organismes : la Fondation Abbé Pierre qui œuvre pour le logement des personnes défavorisées en France et à l'étranger, la Fondation Un Monde par Tous et Via le Monde.

Susciter une dynamique

Différentes étapes menées par les membres du comité de pilotage ont été nécessaire avant le démarrage du chantier ; après l'étude de faisabilité, il s'est agi du choix des maisons puis des travaux prioritaires, en associant familles, artisans et architecte.

La première phase a consisté en la réhabilitation de 20 maisons dans le même quartier : travaux d'étanchéité, assainissement, salles d'eau, cuisines, électricité... suivant les besoins, dans la limite de 2 000 € par maison. Cette phase a été réalisée entre novembre

2020 et août 2021. Cela peut paraître peu en regard des besoins, mais cette action espère susciter une dynamique dans d'autres quartiers du camp.

Voici quelques exemples de réhabilitations réalisées... Pour la famille K. : personne handicapée ayant des difficultés pour accéder au logement, il s'est agi de la restauration de l'escalier d'accès et de l'installation d'une porte et d'une fenêtre. Pour la famille F., il a fallu procéder à la réfection de l'installation électrique, l'isolation du toit, la mise en place d'une conduite d'eau et le ragréage du sol.

L'implication des habitants

Pour la deuxième phase à venir qui concernent l'embellissement des maisons, les travaux de peinture, etc., il est prévu la participation des familles. Les besoins doivent être maintenant précisés.

Le projet s'inscrit dans la vie du camp et donne une part importante à l'implication des familles du quartier. Pour cela, la création d'une outil-thèque et de stages de formation aux petits travaux sont prévus. L'objectif est d'améliorer le confort et la vie des familles et de faciliter le quotidien, comme la préparation des repas, l'hygiène, l'aide aux des devoirs. Mais il s'agit également d'intéresser les adultes et les enfants à la vie de quartier, l'amélioration de l'environnement, par des animations, exposition photos sur les travaux, événements festifs.

Malheureusement les aspects collectifs, la vie sociale, n'ont pas pu être mis en œuvre jusqu'à présent à cause de l'épidémie de coronavirus qui a durement touché le camp. Cependant les familles se sont dites très satisfaites des rénovations de leurs logements. ■

Marie-Annick Huneau



(1) Exposition à Cosmopolis en 2020 à Nantes, à laquelle étaient associés les habitants de Jénine.

Témoignage

Premier séjour au camp



Nous sommes 5 militants de Treillières et La Chapelle-sur-Erdre partis en Palestine pour la première fois en octobre 2003 dans le cadre d'un séjour organisé par l'AJPF (1).

Venant de Ramallah où nous avons été reçus par Yasser Arrafat, prisonnier dans la Mukata⁽²⁾ en partie détruite, nous partons pour Jénine où nous découvrons la réalité de l'occupation : le mur en construction, les check-points avec les soldats armés et les chars, les contrôles, les blocages, les postes militaires...

Un camp éventré

Nous arrivons enfin au camp de Jénine — distant de 80 kilomètres de Ramallah — après 7 heures de route et terminons le trajet par des chemins et à travers champs, en raison du couvre-feu en vigueur. Des responsables nous accueillent et nous emmènent d'abord au cimetière. Nous nous recueillons sur les tombes blanches où reposent les morts d'avril 2002 : 52 personnes ont été massacrées lors de l'invasion israélienne... Puis nous sommes conduits au centre du camp éventré : un hectare couvert de gravats, un trou béant, des pans de maisons... Nous apprenons que 500 chars y sont entrés pour mater la résistance active... et plus de 450 maisons ont été détruites, à coup de missiles, de bulldozers...

Nous restons 5 jours et dormons

tous dans un grand appartement. Avec une adhérente de l'AFPS, je couche dans la chambre de la mère d'Abdallah, morte au bout de son sang lors de l'invasion, car les soldats avaient refusé l'accès aux ambulances ; l'armoire et les murs sont encore impactés par les traces de balles. La première nuit, je crois entendre des pétards... Nous échangeons beaucoup avec Akram, responsable de la sécurité, qui paraît assez méfiant au départ. *« On n'a pas besoin de gens qui viennent nous voir en 4/4 pour nous proposer de l'argent. L'argent, ça se trouve, c'est facile... Il faut que vous racontiez en France ce que vous avez vu ici... que vous expliquiez que nous ne sommes pas des terroristes ».*

Des habitants accueillants

Malgré le traumatisme récent — notamment celui des enfants — et la douleur prégnante, les habitants nous sourient. Il fait soleil, les maisons restantes sont belles. Je revois le vieil homme assis dans la rue qui nous sourit, les femmes du camp, les enfants qui nous suivent partout. Nous rencontrons les divers responsables des activités du camp qui se démènent pour surmonter cette nouvelle épreuve

et maintenir un semblant de vie. Ils nous expliquent leurs besoins. Nous sommes frappés de la force psychologique, de la ténacité, de la dignité, de la capacité de résistance de tout ce peuple.

Des actions de soutien ciblées

Nous promettons de témoigner, de revenir, et de les soutenir afin qu'ils puissent vivre dans leur pays. Nous retenons 3 de leurs demandes correspondant à nos moyens, et qui sont pour nous symboliques de leur résistance à l'occupant : **l'achat d'ordinateurs pour l'association des femmes** qui accueillait les femmes et les enfants en difficulté, **l'aide à la formation de soignants et prothésistes** de LOCORE, l'association qui gère la structure d'accueil et de soins aux personnes handicapées (47 personnes sont handicapées suite à l'invasion militaire), et **la correspondance entre scolaires** pour ouvrir une fenêtre sur l'extérieur.

Nous repartons avec un olivier remis en cadeau, qui sera planté à Treillières comme symbole de notre amitié et de la durabilité, et un peu de terre du camp dans notre sac... ■

Solange Leray

(1) L'AJPF : Association pour la Promotion des Jumelages entre villes de France et les camps de réfugiés palestiniens.

(2) La Mukata est la résidence du président de l'Autorité palestinienne et du gouvernement.

Portrait

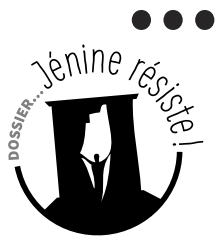
Zakaria Zubeidi le résistant

Figure emblématique de la résistance de Jénine à l'occupation, Zakaria Zubeidi est l'un des six échappés de la prison de Gilboa en Israël... et malheureusement rattrapé.

La récente évasion de 6 prisonniers politiques d'une prison de haute sécurité en Israël a mis en lumière l'importance de la résistance et de la répression israélienne à Jénine. En effet, les 6 évadés sont tous ori-

ginaires de la région de Jénine. Trois d'entre eux sont condamnés à vie pour s'être attaqués à des colons, un autre est en détention préventive, c'est-à-dire incarcéré sans jugement. Un cinquième est

arrêté au seul motif d'appartenir à un groupe politique qualifié de « terroriste »⁽¹⁾ par Israël. Selon la loi israélienne, l'appartenance à un groupe terroriste est, en soi, un crime qui peut être sanctionné par



Zakaria Zubeidi
devant le Théâtre
de la Liberté à Jénine
(photo AFPS).



plusieurs années de prison. Le plus célèbre des évadés est Zakaria Zubeidi dont la trajectoire correspond à l'histoire du camp de Jénine d'où il est originaire.

Une famille de martyrs

Lors de la première Intifada en 1989, Zakaria alors âgé de 13 ans, est blessé par les soldats israéliens pour leur avoir jeté des pierres. Il est arrêté par l'armée l'année suivante, comme beaucoup de gamins de sa génération. Son père meurt en prison d'un cancer mal soigné. Sa mère est tuée de deux balles dans la poitrine pendant la deuxième Intifada tandis que son frère Taha est victime d'un sniper pendant l'attaque du camp en 2002.

De la lutte armée à l'action culturelle

À 17 ans, il intègre avec de nombreux autres jeunes, les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne nouvellement créée par les accords d'Oslo. Mais un an plus tard, désabusé, il quitte et s'engage dans les brigades *Al-Aqsa*, groupe armé du *Fatah* dont il deviendra le chef et l'ennemi public numéro 1 d'Israël. Cependant, devant l'impuissance de l'Autorité palestinienne, la division entre *Fatah* et *Hamas* et la progression continue des colonies, il renonce à la lutte armée. Profitant d'une amnistie négociée entre l'Autorité palestinienne et Israël, il dépose les armes. Zakaria passe alors son bac en 2006 et s'inscrit en sociologie à l'université : « *Parce que je vis au milieu de mon peuple et que je vois sa souffrance, les problèmes sociaux m'intéressent* »,

explique-t-il au journaliste du Monde en 2007.

Il rejoint par ailleurs le *Théâtre de la Liberté* fondé dans le camp avec Juliano Mer Khamis, fils d'un père palestinien et d'une mère juive qui milite pour la cause palestinienne. Tous deux ont fait de ce théâtre un haut-lieu de la résistance culturelle palestinienne⁽³⁾.

Accusé par le *Shin bet* d'avoir repris des actes de résistance armée, Zakaria est arrêté en 2019 et attend toujours son jugement.

Un parcours à l'image de la société...

... et des débats qui la traversent selon les époques : entre résistance armée et résistance populaire pacifique, il priorise l'éducation et la culture. L'échec des accords d'Oslo, la perspective d'un État palestinien qui s'éloigne, le discrédit de l'Autorité palestinienne et la division inter-palestinienne sont autant de facteurs qui favorisent la poursuite de la colonisation et l'annexion rampante de la Cisjordanie par Israël.

Malgré ce contexte difficile, la jeunesse palestinienne résiste, particulièrement dans le camp de Jénine. Certains ont commencé à se confronter aux soldats qui pénètrent dans le camp pour procéder à des arrestations pratiquement tous les soirs. En août dernier, 4 jeunes de 19 à 21 ans ont été tués dans ces affrontements et au total, ce sont 12 personnes du camp qui l'ont été depuis janvier 2021. ■

Pierre Leparoux

Boycott cul

Nous sommes nombreux à connaître l'appel au Boycott contre la politique d'Israël, la campagne Boycott – Désinvestissement – Sanctions (BDS). La plupart d'entre nous comprennent et mettent en vigueur le boycott, pour certains de tout produit « made in Israël », pour d'autres de tout produit provenant des colonies israéliennes en Cisjordanie et indument labellisé « made in Israël ».

Mais la campagne BDS vise aussi le boycott culturel, sportif ce qui est certainement plus difficile à mettre en œuvre. Et d'abord, nous devons être plus clair : **qui et quoi boycotter ?**

En effet des objections se font parfois jour :

- La culture et le sport ne seraient-ils pas par nature au-delà des querelles politiques ?
- Boycoter les acteurs culturels et sportifs israéliens ne risquerait-il pas de détruire tout dialogue avec la société israélienne ou du moins avec certaines de ses composantes ?
- En quoi pouvons-nous considérer que la culture et le sport peuvent renforcer la politique coloniale et d'apartheid d'Israël ?

Ne soyons pas dupes

La culture est devenue pour l'État sioniste une stratégie importante de conquête des opinions publiques internationales. Il lui faut transformer l'image si dégradée d'Israël dans le monde.

Par la diffusion de la musique, du cinéma, de la danse, de l'art en général, par le sport et également par l'attrait touristique, il faut donner au monde l'image d'un Israël démocratique et tolérant en gommant la guerre engagée depuis 70 ans contre le peuple palestinien.

Israël organise des événements médiatiques et sportifs...

...susceptibles d'attirer des vedettes internationales comme

turel et sportif mode d'emploi

l'Eurovision à Tel Aviv en 2019, le départ du Tour d'Italie à Jérusalem en 2021, le match de foot organisé en 2021 à Tel Aviv entre Lille et le PSG. Des campagnes publicitaires sur le thème « Tel-Aviv, ville accueillante pour les gays » sont également financées.

Ces différentes manifestations revendiquent l'appartenance d'Israël à l'Occident en contradiction complète avec la géographie et la culture de la majorité de ses habitants. La cible est bien l'opinion publique occidentale.

... ou exporte des artistes

... des artistes juifs bien sûr, car les Palestiniens sont censés ne pas exister. Le ministère des Affaires étrangères pilote ces activités de propagande culturelle qu'il qualifie de stratégiques. L'artiste ainsi retenu et financé ne doit pas critiquer son pays à l'étranger. Il ne doit pas révéler l'accord et le cas échéant le financement convenu avec son gouvernement.

Le ministère soutient particulièrement les acteurs culturels les mieux à même de donner une image positive du pays notamment sur le thème des droits de l'Homme, à rebours de la réalité israélienne. Il s'agit aussi de favoriser les sujets sociétaux, les drames intimes et d'ignorer superbement le contexte de la guerre et les Palestiniens.

Parmi ces produits exportés, citons la participation d'une équipe israélienne aux deux derniers tours de France cyclistes ainsi que dans de très nombreux championnats européens tels l'Euro basket et l'Euro de football ou la manifestation « Tel Aviv-sur-Seine » à l'été 2015 en collaboration avec la mairie de Paris, ou encore la présence assidue chaque année d'une délégation israélienne au Festival de Cannes. Avec à chaque fois le soutien des instances pro-sionistes à l'étranger.

Pour contrer cette stratégie, nous devons répondre au cas par cas car il s'agit d'être compris de notre opinion publique pour qui souvent, c'est vrai, sport et culture doivent être préservés de la politique. Si parfois un appel au boycott nous semble devoir être mal compris nous nous contenterons d'une simple action explicative à l'occasion de l'évènement visé. Et il s'agit bien sûr — dans la mesure du possible — d'impliquer les professionnels et les institutions du secteur concerné.

Un boycott ciblé

L'AFPS ne demande pas de boycotter des individus ou des groupes en raison de leur nationalité israélienne mais des évènements soutenus ou financés par un organisme gouvernemental ou une organisation sioniste.

Enfin nous ne devons pas rompre le dialogue avec la fraction du peuple israélien qui met en cause la colonisation et qui soutient le peuple palestinien. Ceux là sont les bienvenus.

Le boycott culturel et sportif a enregistré de beaux succès. Nous pouvons nous rappeler de l'annulation par la chanteuse Lorde de son concert à Tel Aviv en 2017 ou de l'annulation en 2021 de matchs de foot avec une équipe israélienne de la part de Barcelone ou de l'Argentine. Plus modestement, l'AFPS 44 a dénoncé, tracts à l'appui, l'utilisation du sport par Israël lors d'un match de basket en 2018 à La Baule avec l'équipe israélienne *MACCABI*.

Mais surtout, et même si l'annulation d'un évènement ou d'une tournée n'a pas été obtenue, un débat a eu lieu à cette occasion et l'impact de la polémique créée a rendu l'opération médiatique d'Israël contre-productive.

Nous voyons que le Boycott culturel et sportif, aussi essentiel soit-il,

ne peut être un mot d'ordre global mais doit faire l'objet d'un examen au cas par cas.

Par des milliers d'initiatives à travers le monde il provoque une remise en cause essentielle de l'interprétation israélienne du conflit.

Paul Lesturgeon

Pour aller plus loin : « Un boycott légitime » de Eyal Sivan et Armelle Laborie, La fabrique éditions (2016).

Boycott sportif sur le Tour de France

Tour de France 2021, mardi 29 juin, étape Redon - Fougères.

Le fondateur de l'équipe « Israël Start up Nation » explique ainsi sa présence : « On utilise le sport pour [...] présenter l'État israélien comme une démocratie vivante et robuste, un pays normal, sûr et tolérant ».

En voisin, l'AFPS44 mobilise afin que la propagande israélienne ne vienne pas insulter sans opposition le peuple palestinien victime de l'apartheid.

Nous sommes présents, là, avec nos amis d'Abu Dis Solidarité Palestine de Rezé, l'ABJC (Association Bouguenais Jumelage Coopération Palestine), le CSPRN (Comité Solidarité Palestine de la Région Nazairienne), l'AFPS35 et même l'AFPS85, sur plusieurs points de l'étape. Près de Redon, à Châteaugiron, à Noyal-sur-Vilaine, en chaque endroit les bords de la route sont pavés aux couleurs de la Palestine. Des banderoles hostiles à l'apartheid et sa présence dans le Tour et diverses pancartes ne laissent aucune équivoque sur notre but. Des tracts expliquent aux spectateurs les motivations de notre intervention politique dans cette fête sportive. L'accueil est généralement bon et nous avons des échanges constructifs avec nos interlocuteurs, même s'ils sont parfois étonnés de nous voir là. Nous avons aussi des encouragements comme ces collégiens criant « vive la Palestine ! » à Châteaugiron.

Une belle mobilisation pour une journée fructueuse : la Palestine a été présente sur cette 4^e étape bretonne du Tour comme elle le sera grâce à nos camarades AFPS lors de nombreuses autres étapes. ■

Bernard Étrillard



La parole à ...

François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (PFP)

Fondée fin 1993 suite aux accords d'Oslo, la plateforme mutualise les informations, expériences et moyens d'associations de solidarité avec la Palestine, ou plus généralistes (développement, santé, défense des droits humains...). Elle travaille en partenariat avec les ONG palestiniennes et les coordinations qu'elles se sont données, ainsi qu'avec les ONG israéliennes agissant pour les droits des Palestiniens. Elle est active dans plusieurs coordinations européennes.

Elle a pour objectif de sensibiliser l'opinion publique française aux droits légitimes du peuple palestinien et de peser (avec la diversité et le poids global de ses 38 membres) sur les autorités françaises et euro-

péennes qui doivent agir en faveur de ces droits. D'où le travail de plaider auprès des institutions, des parlementaires et des médias : lettres, tribunes, rencontres...

Elle édite aussi des brochures :

- fin 2019 : « Les dangers de la proposition de résolution Maillard » qui instrumentalisait contre le mouvement de solidarité, la lutte contre l'antisémitisme.
- octobre 2021 : « Attaques, diffamation : Décryptage des stratégies de délégitimation de la défense des Palestiniens ».

En plus du site de la **PFP**, des groupes de travail mettent des outils à disposition des membres et partenaires : brochures (« Enfant brisé », « La Question de Palestine-Pas si complexe », jeu

pédagogique (Vivre la Palestine) visant un public jeune, DVD (la Case Prison)...

La **Plateforme 44 des ONG pour la Palestine** est une déclinaison en plus petit, sans lien organique avec la la Plateforme nationale, mais en utilisant ses documents. Elle comprend les antennes départementales de la LDH, de la Cimade, d'Artisans du Monde... et des associations plus locales comme celles de Bouguenais, Saint-Nazaire ou Rezé. La **PF44** se réunit chaque mois et décline, en les adaptant si besoin, les campagnes nationales proposées par l'AFPS nationale ou par la **PFP** notamment vis-à-vis des élus.

Que ce soit au niveau 44 ou national, l'AFPS joue un rôle moteur. ■



SEMAINE DU CINÉMA PALESTINIEN 2022

La semaine du film palestinien organisée par l'AFPS 44 dans le département est de retour ! Tout d'abord, un grand merci aux cinémas partenaires pour leur fidélité.

Elle ouvrira le mardi 25 janvier 2022 au cinéma Concorde avec le beau documentaire d'Anne Paq et Dror Dayan et en présence d'A. Paq « Not just your picture », documentaire qui suit, dans leur combat pour la justice, Ramsis et Layla Kilani, germano-palestiniens dont le père et les demi-frères et sœurs ont péri sous les bombardements israéliens à Gaza en 2014.

Pour cette 5^e édition, nous avons sélectionné quelques films proposés lors des éditions précédentes, mais aussi quelques nouveautés. Parmi elles « 200 mètres » de Ameen Nayfeh (200 mètres, c'est la distance qui sépare la maison de Mustafa en Cisjordanie de l'appartement où vivent sa femme et ses enfants de l'autre côté du mur, en Israël...) ainsi que « Gaza mon amour » des frères Nasser (Issa, pêcheur est secrètement amoureux de Siham, couturière et souhaite la demander en mariage). Comédie poétique où se mêlent tendresse, humour et critique politique.

Semaine de cinéma palestinien du 25 janvier au 6 février, à Nantes et dans nos nombreux cinémas partenaires de Loire-Atlantique.

Réponses au « Qui a dit quoi ? » page 5 :
A = 1
B = 5
C = 6
D = 3.

>>>> Le site de l'AFPS nationale est actualisé tous les jours.

La solidarité, c'est aussi adhérer !

Comité de rédaction

Arlette Hamon, Bruno Fritel,
Pierre Leparoux, Paul Lesturgeon,
Jean Peetson, Gilles Bourgeois.

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Nom..... Prénom

Adresse

e-mail..... Tél

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS44 : Pôle associatif Désiré-Colombe - 8, rue Arsène-Leloup - 44100 Nantes.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1000 €	25 €
3	1000 - 1500 €	40 €
4	1500 - 2000 €	55 €
5	2000 - 2500 €	70 €
6	2500 - 3000 €	85 €
7	3000 - 3500 €	100 €
8	+ 3500 €	120 €